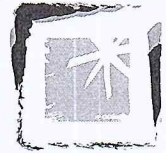


**N° DEL/2024-123**



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

## **Séance du 09 décembre 2024**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.**

**Nombre de conseillers en exercice : 40**

**Date de convocation : 2 décembre 2024**

#### **PRESENTS (33)**

**Délégués titulaires (31)** : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme FRAYSSE Marie, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. POP Ion Octavian, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier, M. ZANETTI Fernand.

**Délégués suppléants (2)** : M. BARDOT Claude, M. LOUCHART Arnaud.

#### **ABSENTS EXCUSES**

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. COQUILLAUD Nicolas, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, Mme FORYS Claire, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

#### **Pouvoirs (7) :**

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,  
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. POP Ion Octavian,  
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. Jean-Claude BESSEAU,  
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,  
Mme DUBOUCHAUD Patricia a donné procuration à M. TRAËN William,  
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,  
Mme RIVET Murielle a donné procuration à M. DATIN Yves.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie FRAYSSE.

**OBJET** : **Convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à l'application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée**

M. le Président rappelle au Conseil que le 11 septembre 2018, à Millevaches, 14 structures se sont associées autour du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (SMAG PNRML) en signant la convention-cadre du projet Rando Millevaches dont l'objectif est la mise en place et le déploiement d'une solution numérique de gestion et de valorisation de l'offre de randonnée.

La convention-cadre établissait un plan de financement prévisionnel par structure, tant en matière d'investissement que de fonctionnement pour une durée de trois ans.

Le 20 juin 2018, les communautés de communes et les communes du projet ont toutes signé une convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place d'une application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée. Le coordinateur de ce groupement de commande était la Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monédières.

Lors d'un comité de pilotage qui s'est tenu en octobre 2020, les partenaires présents ont confirmé souhaiter poursuivre le projet et pérenniser le poste d'animation.

La deuxième convention du projet Rando-Millevaches a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée de 3 ans.

A l'occasion cette convention n°2 du projet Rando Millevaches signée en 2022, un avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place d'une application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée a été établi afin de prolonger les contrats relatifs aux prestations de traduction et de développement web jusqu'à la fin du dernier contrat de prestation.

La Communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières poursuivait son rôle de coordonnateur de ce groupement de commandes.

En 2024, en comité de pilotage, il a été proposé aux partenaires de pérenniser le projet via une nouvelle convention et de poursuivre avec un chargé de mission « animation du projet Rando Millevaches » à hauteur d'1 ETP pendant 3 ans.

Le comité de pilotage a décidé de poursuivre le projet pour 3 nouvelles années et de conserver le mécanisme de répartition financière en fonction du nombre d'habitants.

### **Proposition :**

Compte tenu des éléments précédemment exposés, il est proposé de reconduire la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place d'une application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée afin de prolonger les contrats relatifs à des prestations de traduction et de développement web.

*M. Olivier VILLA ne prend pas part au vote.*

### **Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **VALIDE** la proposition de convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relatif à la mise en place

- d'une application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de randonnée, pour la période 2025 – 2027 ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer ladite convention, ainsi que tout document afférent à ce dossier.

POUR : 39

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,  
Lapleau, le 10 décembre 2024**

**Le Président,**



Communauté de Communes  
Ventadour Egletons Monpédrières

Carrefour de  
l'Épinette

19550

Lapleau

05 55 27 69 26

**Charles FERRE**